



Le collège des bourgmestre et échevins invite les membres du conseil communal à se réunir en date du

Vendredi 20 mai 2022 à 08.30 heures

dans la salle de conférence de la mairie à BERG.

ORDRE DU JOUR:

Séance à huis clos (5 points) :

- A. Démission volontaire d'un employé communal relevant du groupe d'indemnité B1.
- B. Nomination d'un employé communal/fonctionnaire communal, relevant du groupe d'indemnité/de traitement B1, sous-groupe scientifique et technique (chargé technique), pour les besoins du service technique.
- C. Nomination d'un fonctionnaire communal, relevant du groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif, pour les besoins du secrétariat communal.
- D. Nomination d'un employé communal/fonctionnaire communal, relevant du groupe d'indemnité/de traitement B1, sous-groupe administratif, pour les besoins du secrétariat communal.
- E. Nomination d'un employé communal relevant du groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif, pour les besoins du service population et manifestations.

Séance publique (30 points) :

- 1. Affaires de personnel
 - 1.1. Suppression du poste d'employé communal/fonctionnaire communal, relevant du groupe d'indemnité/de traitement B1, sous-groupe scientifique et technique (chargé technique), pour les besoins du service technique.
 - 1.2. Suppression du poste de fonctionnaire/employé communal relevant du groupe de traitement/d'indemnité B1, sous-groupe administratif, à raison de 100% et à durée indéterminée pour les besoins du secrétariat communal.
 - 1.3. Création d'un poste de salarié à tâche manuelle de la carrière D en tant que chauffeur professionnel.
- 2. Budget et comptabilité :
 - 2.1. Approbation de recettes.
 - 2.2. Etat des recettes restant à recouvrer à la clôture de l'exercice 2021.
- 3. Enseignement :
 - 3.1. Approbation de l'organisation scolaire provisoire 2022/2023.
 - 3.2. Approbation du Plan d'Encadrement Périscolaire (PEP) 2022/2023.
 - 3.3. Approbation du Plan de Développement de l'établissement scolaire (PDS) 2022 à 2024.
 - 3.4. Proposition de réaffectation pour le poste vacant d'institutrice ou d'instituteur sur la liste 1 (C2- 4 p 100%).
 - 3.5. Proposition de réaffectation pour le poste vacant d'institutrice ou d'instituteur sur la liste 1 (C2- 4 p 100%) - Année scolaire 2022/2023.
- 4. Devis et décomptes :
 - 4.1. Devis et crédit supplémentaire concernant l'adaptation de la salle de musique à Olingen aux futurs besoins.
 - 4.2. Devis et nouveau crédit concernant l'acquisition d'un système de réservoir à eau sur remorque.
 - 4.3. Modification de la décision de principe concernant le renouvellement du parc automobile par conclusion de contrats de financement par « Leasing ».
 - 4.4. Devis et nouveau crédit pour le concept « Klimaanpassungskonzept für die Gemeinde Betzdorf ».

5. Droit de préemption
 - 5.1. Confirmation de la décision du collège des bourgmestre et échevins quant à l'exercice du droit de préemption concernant des terrains sis à Mensdorf.
6. PAG / PAP / Lotissements :
 - 6.1. Convention en vue de la réalisation du plan d'aménagement particulier portant sur des fonds sis au lieu-dit « Schleedewues » à Berg.
7. Approbation de conventions :
 - 7.1. Avenants aux conventions tripartite 2021, concernant les services d'éducation et d'accueil.
 - 7.2. Conventions tripartite 2022, concernant les services d'éducation et d'accueil.
 - 7.3. Convention concernant la collaboration régionale des programmes de mesures en zone de protection autour des captages d'eau potable - animateur ressources eau potable (SIAS).
 - 7.4. Convention 2022 - « Club Senior Syrdall ».
 - 7.5. Convention 2022 - Office Social CENTREST
8. Approbation de contrats et avenants :
 - 8.1. Avenants aux contrats de bail à loyer et de mise à disposition.
 - 8.2. Contrat de bail à ferme concernant des parcelles sises « Wangert » et « Vor Bichelchen » à Mensdorf.
 - 8.3. Contrats de concession de sépulture.
9. Règlements communaux :
 - 9.1. Modification du règlement-taxé relatif à la location des salles communales.
 - 9.2. Introduction d'une « prime énergie » unique.
 - 9.3. Confirmation de règlements d'urgence de circulation.
10. Informations aux membres du conseil communal.
11. Rapports des représentants auprès des différents syndicats.
12. Questions aux membres du collège des bourgmestre et échevins.

Berg, le 13 mai 2022.

Le collège des bourgmestre et échevins,



J. Schmit

